

REGLEMENT INTERIEUR SKI CLUB DES CONTAMINES

CHARTRE DU COMPORTEMENT

Bienvenue !!

Le ski club des Contamines est comme son nom l'indique un club, nous sommes donc nombreux à partager une même passion : « le ski » .

Sachant que le club va préparer chacun de vous à la compétition tout d'abord, mais aussi aux différents métiers de la montagne, que ce milieu demande de la rigueur et de la discipline, ce règlement intérieur est en accord avec les coachs, le comité du ski club, les parents et les enfants.

Fonctionnement général

Les horaires :

Les heures d'entraînements sont fixées à l'avance par les entraîneurs et doivent être respectées du début de la saison jusqu'à la fin pour un bon fonctionnement du groupe. En fonction des conditions les horaires peuvent être modifiées mais seulement par les entraîneurs.

Les absences pour raisons familiales, médicales, ou scolaires (trop de devoirs à faire, plusieurs interrogations en même temps...) doivent être prévenues à l'avance par les parents avant le début de la séance.

Annulation et report de séances :

Les séances peuvent être annulées ou remplacées par une autre activité (physique, entretien du matériel ou autre). Cependant, pour l'alpin, si les remontées mécaniques tournent, les enfants doivent se rendre au lieu de rendez-vous, les entraîneurs prendront leur décision sur place.

En cas de changement de programme la veille, le coach responsable de son groupe préviendra les parents référents (nommés sur la fiche des groupes) afin qu'ils en informent les autres.

La politesse :

Lors de nos entraînements ou des compétitions la politesse est de rigueur entre nous mais aussi avec tous ceux qui travaillent sur les pistes et avec les clients, une sanction pourra être mise en vigueur si le respect d'autrui n'est pas observé.

De plus, si des comportements inadmissibles sont constatés, il y aura des sanctions de la part des entraîneurs, pouvant aller jusqu'à la mise à pied du coureur.

Les collèges :

Les collèges bénéficient d'horaires aménagés pour les classes sportives, il a été signé entre le club et les collèges une convention pour le fonctionnement de ces classes.

Pour l'Assomption et Varens les enfants des établissements sont encadrés respectivement par les entraîneurs le mardi après midi entre 13 H30 ET 16H 30 et le mercredi entre 9h00 et 12h00. Le point de ralliement est sur le stade ou au foyer de ski de fond suivant la discipline, et la fin de la séance est au lay ou au foyer de ski de fond suivant la discipline.

Les règles durant ces entraînements sont les mêmes qu'au collège, si un manquement à la discipline est constaté, l'enfant pourrait se voir attribuer un devoir surveillé la semaine suivante aussi bien par un professeur que par un entraîneur. Pour le collège de Megève les horaires aménagés sont différents suivant les classes, les coachs organisent en fonction le programme. Les mêmes règles énoncées ci dessus sont appliquées.

Les pistes alpines:

Le stade est une piste réservée à l'entraînement et à la compétition, il est essentiel d'observer des règles strictes pour éviter les accidents.

L'arrêt doit toujours se faire sur le bord du stade.

Pour être visible de tous, on ne doit jamais se coucher sur la piste.

Le matériel entreposé sur le stade doit être rangé aux emplacements prévus à cet effet en fin de séance.

L'accès au stade est uniquement réservé aux coachs et aux enfants, et par conséquent interdit à tout autre personne.

La priorité en alpin :

La priorité aux installations n'est pas un droit, c'est une tolérance. Il est donc très important de la respecter.

La règle est simple : un sur deux et respect des autres usagers. Attention on ne bénéficie de la priorité que lorsqu'on est en entraînement et seulement sur certaines remontées.

Les locaux :

Les locaux sont communs. Tout le monde doit pouvoir y passer un moment pour l'entretien des skis, les séances vidéo ou même passer un instant de convivialité. Pour ce faire, on doit respecter le matériel mis à disposition, l'entretenir et toujours le ranger.

Le matériel :

Le matériel de ski est personnel ou commun. En fond et saut à ski la location du matériel est obligatoire car très spécifique. En alpin il est possible de louer du matériel (skis, skis spécifiques) à partir de la catégorie U12. Tout ce matériel est très cher et essentiel à la pratique de la compétition, c'est pourquoi il sera fait régulièrement des contrôles sur l'entretien des skis. Si vous ne savez pas le faire, nous nous ferons un plaisir de vous l'expliquer (parents et enfants).

L'utilisation des scratches pour les skis est essentielle, les enfants doivent également essayer leurs skis après chaque séance (pour éviter qu'ils rouillent). À la fin de saison, ils devront les nettoyer à l'eau avec un chiffon avant de les rendre au club.

L'entraînement et les compétitions:

Tous les entraînements et les compétitions sont obligatoires. Les parents restent cependant juges de l'état de forme des enfants et peuvent les mettre au repos dans la mesure où les entraîneurs sont prévenus. L'entraîneur se réserve aussi le droit de mettre un coureur au repos s'il estime que celui-ci en a besoin : la récupération fait partie de l'entraînement !

Pour plus d'efficacité et par respect pour son groupe, il est nécessaire :

- D'arriver à l'heure
- D'aider à mettre en place le matériel
- D'avoir une motivation personnelle pendant la séance (ce n'est pas une balade loisir) et de s'investir
- De respecter les autres
- De s'entraider, se soutenir pour évoluer ensemble
- D'aider au rangement
- En déplacement de prendre place dans le bus si des places sont disponibles afin de garder la cohésion du groupe et l'esprit d'équipe

Fonctionnement des entraînements :

Les entraînements sont fixés à l'avance pour pouvoir bénéficier des structures de la station.

En revanche, en fonction des impondérables, les heures ou lieux de rendez-vous peuvent être modifiés à tous moments. Il est donc important de s'informer régulièrement des changements. La communication des entraînements sera faite sur le site internet du ski-club et en cas de changement de dernière minute les entraîneurs contacteront les parents référents de chaque groupe.

Les déplacements en bus :

Nous vous rappelons que le port de la ceinture est obligatoire lors de tout déplacement, sous peine de ne plus participer au déplacement en cas de non-respect de cette règle. De même que pour les entraînements, nous vous demanderons de respecter les horaires pour les déplacements en bus.

Obligations et devoirs des parents

- *Bénévolats sur les courses*

Chaque famille doit aider sur 3 événements dans l'hiver, le programme des courses est envoyé en début de saison, en cas de non participation le chèque de caution de 100 euros sera débité.

- *Mutation*

Au regard des investissements techniques, humains et financiers mis en place par le ski club pour emmener ses sportifs au plus haut niveau, l'association se réserve le droit d'émettre un avis défavorable si une demande de mutation de club est demandée par un athlète.

- *Divers*

Le but du club est de faire de vos enfants des compétiteurs.

Mais avant d'en faire des champions du monde, il est nécessaire d'en faire des skieurs.

Pour cela, le club s'organise autour d'entraîneurs, d'élus, de structures diverses, d'associations, de bénévoles et de parents.

Les entraîneurs sont les seuls compétents pour juger de l'évolution ou du niveau de votre enfant.

Bien évidemment, le devoir de l'entraîneur est de vous tenir informé de son évolution.

Ou au cours de réunions parents/entraîneurs

Ou tout simplement de vive voix

En cas de problèmes :

Vous pouvez joindre les entraîneurs ou le responsable de la section de votre enfant afin de leurs exposer vos problèmes, vous pouvez leur demander un entretien pour éviter de laisser une situation incomprise ou en aviser le parent référent qui nous transmettra le message. N'hésitez pas à communiquer avec nous des questions, des infos complémentaires, des litiges... Cela fait partie de notre rôle.

Bonne saison à tous !

Signature parents

signature enfant